

Commission « Culture, Sports et Loisirs »

Compte rendu de la réunion du 13 mars 2006

Présents : Serge HAMON, Michel HARY, Sophie VOLARD, Philippe JOUAN, Claude REVEILLAUD, Gaël POIRIER, Géo BRUNEL, Loïc MORET, Bernard DEMAY, Jean-Pierre MACE, Jean-Paul MARTINET, Marie MAUBOIS, Robert ROCABOY, André CARRE, Pierre NOREE, Carmen RICHARD, Alexis LE PRIELLEC, Denis ROCABOY, Antony SEBILLE, Jérôme LUCAS, Guy CAZOT, Joseph COLLET, Xavier DOUSSINAULT.

Intervention concernant la radio PCV.

La radio créée depuis trois ans fonctionne de façon intermittente et a le projet de fonctionner de façon permanente à partir de l'année prochaine. A ce titre elle a fait une demande de fréquence permanente. Cette radio souhaite témoigner des projets des hommes et des femmes du territoire. Cette mise en place se heurte à des difficultés d'organisation mais aussi à des difficultés budgétaires. A ce titre l'association qui porte ce projet est à la recherche de partenaires et sollicite un appui du pays.

1. Préparation de la journée du patrimoine de pays sur le thème « La patrimoine au bord de l'eau ».

- Création : 1998
- Objectifs :
 - Faire prendre conscience au public de la richesse et de la diversité du patrimoine non protégé en France. Ce patrimoine comprend :
 - les éléments bâtis traditionnels (maisons, fermes, lavoirs, moulins, chapelles...),
 - les paysages et les sites naturels façonnés par l'activité humaine,
 - les éléments immatériels comme les savoir-faire, les langues régionales, la gastronomie, les contes et légendes...
- Edition 2006 :
 - 9ème édition
 - Date : 18 juin
 - Thème « **Le patrimoine au bord de l'eau** »
- Nature des animations à organiser :
 - Des animations contribuant à mieux faire connaître le patrimoine de pays : visites, randonnées, circuits découverte, expositions, démonstration de savoir-faire, conférences, lecture de contes ... un seul impératif : la gratuité.
 - Seront à l'honneur :
 - Les sites naturels : berges de cours d'eau, chemins de halage, marais, tourbières...
 - Les éléments bâtis traditionnels liés à la vie domestique : lavoirs, puits, fontaines, moulins,.. Et à la navigation : ponts, aqueducs, canaux, écluses...
 - Les sites de production utilisant la force hydraulique : scieries, tanneries, moulins, forges...
 - Tous les savoir-faire, les métiers liés à l'eau : fontainier, puisatier, meunier, lavandière...

- Proposition :
 - Organiser en plusieurs lieux des animations dans le cadre d'une action commune à l'échelle du pays.
 - Profiter de ces animations pour poursuivre la sensibilisation de la population à la préservation de la ressource en eau.
- Candidature :
 - Dépôt d'un dossier avec programme des animations pour le 31 mars 2006.

La commission retient la proposition de fédérer les initiatives déjà existantes et de susciter de nouvelles animations qui pourraient compléter le programme de cette journée. L'intérêt d'une organisation commune est :

- d'inciter le public à passer d'un site à l'autre,
- de favoriser la rencontre entre les acteurs et le partage d'expériences,
- de mettre en place une action de communication commune.

Cette journée est aussi l'occasion de renouveler des actions de sensibilisation du public à la reconquête de la qualité de l'eau et de l'environnement. La commission environnement sera donc associée à cette journée.

Une première liste des sites susceptibles d'accueillir des animations, des structures référentes et des animations qui pourraient s'y dérouler est établie. Elle sera précisée lors de la réunion suivante.

Sites	Structure référente	Animations
Moulin de Guette es lièvres	Amicale laïque de Plouguenast	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition sur les différents types de moulins et leurs mécanismes. • Recensement des moulins à eau sur la commune de Plouguenast en 1848. • Présentation de la maquette du Moulin. • Visite guidée du Moulin. • Animation sur la paysage sonore avec le Moulin à son et les écoles de Plouguenast.
Maison des Toiles	Maison des Toiles	<ul style="list-style-type: none"> • Animations théâtrales autour du lavoir. • Spectacle de contes sur le thème de l'eau. • Promenades dans les alentours du bourg autour de l'eau.
Vallée du Lié à Pont Querra	Canoë club du Lié	<ul style="list-style-type: none"> • Descente accompagnée du Lié en Canoë kayak avec découverte du milieu naturel. • Découverte de ruines de moulins entre le vaublanc et Pont Querra.
Manoir des Aulnais	Association Gomené-Vie-Nature	<ul style="list-style-type: none"> • Visite commentée du site du Manoir • Exposition sur l'histoire du Manoir. • Randonnée commentée à la découverte des milieux naturels autour du Manoir.
Barrage de Bosméléac	Office de tourisme du pays du Centre Bretagne.	<ul style="list-style-type: none"> • Visite commentée du barrage de Bosméléac et du départ de la rigole d'Hilvern. • Exposition de la maquette de la rigole. • Animations contes et musicales.
Musée régional des métiers	Musée régional des métiers	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition sur les tanneries. • Visite guidée du pourtour du château de La Chèze.

D'autres propositions pouvant contribuer à l'animation de ces différents lieux ont été faites :

- Le CAC Sud 22 propose des lectures à voix haute. Un groupe de lecteurs a en effet été constitué et recherche des lieux et des événements pour se produire en public.
- Sur le thème des savoir-faire, des vanniers ou des sourciers pourraient être sollicités.
- Les animateurs nature de MIR et du Pays Centre Bretagne peuvent apporter une contribution en encadrant des groupes de découverte du milieu naturel ou en animant un atelier sur les jouets buissonniers.
- Une recherche pourrait être menée pour recenser tous les anciens moulins du pays.
- Une telle journée est aussi l'occasion de collecter tous les témoignages qui pourront s'exprimer sur les activités anciennes liées à l'eau.

D'autres lieux non valorisés par une animation pourraient être des supports intéressants :

- Chaos de Quemelin.
- Forges de la Hardouinais.

2. Pistes de travail envisagées pour une politique culturelle à l'échelle du pays.

Suite à la proposition de la Région d'accompagner le pays pour la mise en place d'une politique culturelle à l'échelle du territoire et dans le cadre de la préparation du contrat de pays, un groupe de travail a formalisé certaines pistes d'action. Ces pistes sont au nombre de trois :

- Un centre de ressource du patrimoine commun à l'ensemble du Pays.
- Une fonction programmation et communication mutualisée.
- Un rapprochement des structures d'appui à la vie culturelle.

Un centre de ressource du patrimoine commun à l'ensemble du Pays.

- Objectif :
 - Développer le sentiment d'appartenance au territoire en permettant à la population de mieux connaître et de mieux comprendre l'histoire et l'évolution du territoire.
- Contenu :
 - Volet collecte
 - Volet référencement
 - Volet diffusion : consultation via les bibliothèques et médiathèques, expositions, livres ou CD.
- Moyens :
 - Constitution d'un centre de ressource commun pour l'ensemble du Pays avec un permanent.

Commentaires : Deux structures exercent aujourd'hui cette fonction de collecte et de mise en valeur du patrimoine écrit, oral, photographique... Le Centre Marc Le Bris et l'ODCM avec le relais de la SPCM. Des projets ont été réalisés (exposition au manoir du vieux bourg, collecte auprès des maisons de retraite, édition de CD ...). Le Centre Marc Le Bris rencontre aujourd'hui des difficultés pour assumer ses charges de fonctionnement. L'idée est de réorganiser le volet patrimoine à l'échelle du pays pour mutualiser les moyens et mener des projets plus cohérents. Néanmoins pour pérenniser ce volet patrimoine un soutien des collectivités est indispensable.

□ *Une fonction programmation et communication mutualisée.*

- Objectifs :
 - Diffuser une offre culturelle en différents lieux du territoire de façon concertée.
 - Favoriser la rencontre entre pratiques artistiques professionnelles et pratiques amateurs.
 - Créer une identité culturelle de Pays.
- Contenu :
 - Volet programmation.
 - Volet communication.
- Moyen :
 - Création d'une fonction de programmation commune à plusieurs lieux.

Commentaires : Plusieurs communes ont exprimée l'intention de réaliser ou de moderniser leurs équipements culturels en vue d'accueillir des spectacles. Il faut distinguer les structures importantes comme le Palais des Congrès à Loudéac et la salle Mosaïque de Collinée qui ont une programmation conséquente des autres lieux qui ne sont destinés qu'à accueillir que quelques spectacles par an. Néanmoins cela nécessite une fonction de programmation qu'une salle seule ne peut assumer. D'où l'idée de créer une fonction mutualisée entre plusieurs salles. La création d'une fonction ne veut pas nécessairement pas dire la création d'un poste. La mutualisation des moyens doit permettre de dégager du temps sur certaines missions et de le réinvestir sur d'autres fonctions actuellement non assurée.

□ *Un rapprochement des structures d'appui à la vie culturelle.*

- Objectif :
 - Optimiser les moyens dédiés à l'animation culturelle en mutualisant les actions sur l'ensemble du territoire.
- Contenu :
 - Renforcement des collaborations existantes entre le CAC Sud 22 et l'ODCM dans les domaines de :
 - Théâtre
 - Spectacles vivants
 - Appui à la vie associative
 - Cinéma
 - Patrimoine
- Moyens :
 - Formalisation des collaborations à travers des conventions.

Commentaires : Dans la pratique plusieurs actions sont menées de façon concertée voire commune entre le CAC Sud 22 et l'ODCM, les deux structures sont en train de formaliser cette coopération. On observe que le secteur culturel est prêt à travailler à l'échelle du pays. Il ne trouve malheureusement pas toujours la même ambition au niveau des collectivités où la tendance est plutôt au repli qu'à la fédération à l'échelle du Pays.